



Livret d'information : CHEPTEL

CHEPT 01-2022 : DIMINUER LE NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES

CHEPT 02-2022 : LIMITER LE TAUX D'ÉLEVAGE

CHEPT 03-2022 : AMÉLIORER LA GESTION DE LA REPRODUCTION

CHEPT 04-2022 : DIMINUER L'ÂGE AU PREMIER VÊLAGE

CHEPT 05-2022 : AMÉLIORER SON AUTONOMIE

CHEPT 06-2022 : EXPLOITER LES POSSIBILITÉS DES RACES PLUS RUSTIQUES

CHEPT 07-2022 : ASSOCIER LE CALENDRIER DE TRAVAIL À LA POUSSE DE L'HERBE



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 01-2022
SCÉNARIO 1



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



DIMINUER LE NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES : 2 SCENARII

SCÉNARIO 1



RÉDUIRE LE NOMBRE DE VACHES EN CONSERVANT LE LITRAGE TOTAL

Objectif : réduire le nombre d'animaux à nourrir et à loger, tout en conservant son litrage total.

Nécessité d'augmenter la productivité par vache.

Exemple pour une exploitation-type produisant 350 000 L de lait avec 50 vaches (7000 L/VL et 1400 kg de concentrés/VL) :

- Réduction à 45 vaches, 8000 L/VL et 1600 kg de concentrés/VL.
- L'économie de charges opérationnelles sur 5 vaches compense la non-vente de 5 veaux et la hausse du coût alimentaire.
- Équilibre économique si bonne maîtrise technique.

En cas de bâtiment trop chargé initialement, la réduction de l'effectif améliorera le confort et donc l'expression du potentiel des vaches présentes.

RECOMMANDATION : 10 % de places libres dans le bâtiment.



CLÉS DE RÉUSSITE

- Disposer de fourrages et de pâturages de qualité.
- Chiffrer les charges d'alimentation supplémentaires : l'augmentation du litrage ne doit pas se faire par un abus de concentrés.
- Évaluer le gain potentiel en lait/vache selon les capacités du troupeau, notamment le potentiel génétique.
- Réduire du nombre de vaches présentes peut permettre de réaliser un tri et réformer quelques vaches « à problèmes ».
- Ajuster le nombre de génisses élevées au nouvel effectif de vaches laitières.



POINTS DE VIGILANCE

- Accepter la diminution du nombre de vaches présentes.
- Risquer de ne pas conserver totalement le litrage total initial selon la qualité des fourrages et la réponse des vaches.
- Ne pas abuser des concentrés pour augmenter la production laitière.
- Conserver une bonne efficacité alimentaire : piloter l'indicateur grammes de concentrés/litre de lait.
- Respecter le cahier des charges des AOP dans tous les cas.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CDA 39 - Jérôme LAMONICA
✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr
CIA 25/90 - Didier TOURENNE
✉ dtourenne@agridoubs.com
CDA 01 - Christophe GILLIER
✉ christophe.gillier@ain.chambagri.fr



RESYSTH
Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 01-2022
SCÉNARIO 2



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



DIMINUER LE NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES : 2 SCENARII

SCÉNARIO 2



RÉDUIRE LE NOMBRE DE VACHES EN DIMINUANT LE LITRAGE PAR VACHE

Objectif : réduire le nombre d'animaux à nourrir et à loger, tout en diminuant son litrage total.

Exemple pour une exploitation-type produisant 350 000 L de lait avec 50 vaches (7000 L/VL) :

Réduction à 45 vaches, Conduite du troupeau inchangée :

- Pour un prix de lait à 600 €/1000 L, la non-vente du lait et la non-vente du veau ne compensent pas l'économie des charges opérationnelles sur la vache supprimée.
- A titre indicatif, sur un cas-type optimisé en conduite du troupeau, avec un prix du lait à 600 €/1000 L, la marge brute lait diminue de 3400 €/vache supprimée environ, hors achats de fourrages.
- L'impact économique sera dépendant des coûts d'achats de fourrage sur l'exploitation considérée.



CLÉS DE RÉUSSITE

- La perte économique liée à la réduction du cheptel sans modification de la conduite indique de réserver cette piste à des situations de déficit fourrager important (en qualité ou en quantité) avec des achats très coûteux et/ou à des manques chroniques de main d'œuvre sur l'exploitation.
- La réduction du nombre de vaches présentes peut permettre de réaliser un tri et réformer quelques vaches « à problèmes ».
- Ajuster le nombre de génisses élevées au nouvel effectif de vaches laitières.



POINTS DE VIGILANCE

- Chiffrer spécifiquement sur l'exploitation selon la conduite du troupeau, le prix du lait et l'importance des achats de fourrages (quantité/prix selon qualité).
- Accepter la diminution du nombre de vaches, du litrage et potentiellement de l'EBE selon la situation.
- Pas d'intensification du système par les intrants.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CDA 39 - Jérôme LAMONICA
✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr
CIA 25/90 - Didier TOURENNE
✉ dtourenne@agridoubs.com
CDA 01 - Christophe GILLIER
✉ christophe.gillier@ain.chambagri.fr



RESYSTH
Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 02-2022



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



LIMITER LE TAUX D'ÉLEVAGE



DIMINUER LE NOMBRE DE GÉNISSES ÉLEVÉES

- Calculer le nombre de génisses nécessaires pour assurer le renouvellement : 30 % ou 5 génisses par tranche de 100 000 L produits.
- Génotyper les veaux femelles pour vendre et ne pas élever les moins bonnes, selon les critères de chaque éleveur.
- Inséminer en semence viande (Limousin, Blanc Bleu) les vaches dont on ne souhaite pas la descendance et/ou quand on a atteint le bon nombre de génisses.

... pour réduire les besoins du troupeau, permettre une meilleure souplesse du système fourrager et améliorer la rentabilité de l'exploitation.



CLÉS DE RÉUSSITE

- Déterminer ses objectifs de renouvellement et de choix génétique (sélection sur le lait, les taux, les aplombs...).
- Être acteur du schéma d'accouplement
- Connaître la valeur de chaque vache (génotypage si besoin) et savoir si on souhaite conserver sa descendance ou non.
- Assurer la longévité des vaches par une bonne génétique, un bon logement et un bon suivi sanitaire et alimentaire.

→ Avantages économiques liés à une diminution du taux d'élevage : à chiffrer dans chaque ferme.

- ✓ 1 000 € de charges opérationnelles environ pour élever une génisse de la naissance au vêlage.
- ✓ Augmentation de la production laitière/VL avec l'augmentation du pourcentage de multipares.
- ✓ Réduction du temps de travail.
- ✓ Réduction du besoin de places en bâtiment.
- ✓ Plus-value sur les veaux croisés (surtout en BBB).



POINTS DE VIGILANCE

- Valoriser les résultats du génotypage en acceptant la vente des génisses.
- Assurer un renouvellement suffisant.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CDA 39 - Jérôme LAMONICA
✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr
CDA 01 - Christophe GILLIER
✉ christophe.gillier@ain.chambagri.fr



RESYSTH
Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 03-2022



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



AMÉLIORER LA GESTION DE LA REPRODUCTION



RÉDUIRE LA PÉRIODE IMPRODUCTIVE DES GÉNISSES ET DES VACHES POUR GAGNER EN AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Les animaux d'élevage connaissent deux types de périodes improductives :

- Avant l'entrée en reproduction (âge au 1er vêlage/ 1er agnelage).
- Durant le tarissement/après sevrage des agneaux.

La réduction de ces périodes improductives permet de maximiser la production du troupeau sans augmenter l'effectif et donc de gagner en autonomie alimentaire.

Il faut cependant veiller à maintenir un équilibre entre santé des animaux et autonomie alimentaire.



CLÉS DE RÉUSSITE

- Suivre régulièrement la croissance des génisses pour inséminer au bon moment.
- Adapter le plan d'alimentation aux objectifs techniques, en particulier la complémentation azotée.
- Fournir des fourrages de qualité y compris pour les génisses.
- Veiller à ce que les logements soient adaptés : sans concurrence alimentaire (minimum une place par animal au cornadis).
- Optimiser les pâturages pour éviter le gaspillage d'herbe.



POINTS DE VIGILANCE

- Vêlages précoces : attention à la conformation des génisses !
- Accepter une première lactation moins productive.
- Respecter le cahier des charges Comté (complémentation <500 kg/génisse).
- Veiller à l'adéquation entre la conformation des génisses et l'objectif d'âge au 1er vêlage.
- Respecter un objectif moyen d'IV-IAF < 85 jours.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CDA 39 - Jérôme LAMONICA
✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr
CDA 01 - Christophe GILLIER
✉ christophe.gillier@ain.chambagri.fr



RESYSTH
Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 04-2022



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



DIMINUER L'ÂGE AU PREMIER VÊLAGE



VISER UN VÊLAGE PRÉCOCE ET DIMINUER LE NOMBRE DE GÉNISSES PRÉSENTES

- Adapter la conduite des génisses à un objectif de vêlage plus précoce.
- Enlever un lot de génisses, diminuer le nombre d'animaux et donc réduire les besoins du troupeau pour améliorer la souplesse du système fourrager.

CRITÈRES DE RÉUSSITE D'UN VÊLAGE PRÉCOCE :

- Tarrisement de la mère de la génisse.
- Fourrages de qualité.
- Alimentation lactée puis concentré azoté du sevrage à 6 mois ou 1 an + 300 g de GMQ avant sevrage = + 255 kg de lait en première lactation (Etude Delaval).
- Limitation des stress de changement de bâtiment par exemple.
- **Déparasitage efficace** = jusqu'à +100 kg en première saison de pâturage (Thèse A. Merlin, 2017).



CLÉS DE RÉUSSITE

- Déterminer un objectif d'âge au premier vêlage.
- Mesurer les génisses pour suivre leur croissance : à 3 mois, à 6 mois ou avant la mise à l'herbe, à 1 an et avant l'insémination.

Repères en Montbéliarde :

Pour tous les objectifs : 130 cm de TdP à 6 mois.

Pour un vêlage à 24-27 mois : TdP de 173 cm à l'IA.

- Apporter des minéraux et oligo-éléments aux vaches tarées pour éviter les carences.
- Veiller à apporter une alimentation assez azotée (croissance et non pas engraissement).
- Le coût d'élevage des génisses vêlant tôt est similaire de la naissance au vêlage (plus élevé en €/UGB mais sur une plus courte période) ; la période improductive est réduite.



POINTS DE VIGILANCE

- Inséminer les génisses ayant le gabarit suffisant.
- Saison de pâturage : certaines génisses ne pourront pas atteindre l'objectif de vêlage précoce.
- Cahier des charges AOP : attention au critère des 500 kg de concentrés/UGB génisses maxi pris en compte dans le calcul des concentrés aux vaches.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CDA 39 - Jérôme LAMONICA
✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr



RESYSTH
Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 05-2022



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



AMÉLIORER SON AUTONOMIE



PRIVILÉGIER L'ALIMENTATION À BASE DE FOURRAGES ET DE PROTÉINES PRODUITS SUR LA FERME

L'autonomie alimentaire correspond à la proportion de nourriture (fourrages et concentrés) destinée aux animaux qui est produite sur l'exploitation (1).

Autonomie alimentaire (%)

= $\frac{\text{Aliments produits sur l'exploitation}}{\text{Aliments consommés par les animaux (produits et achetés)}}$

Aliments consommés par les animaux (produits et achetés)

L'autonomie alimentaire peut être analysée à l'aide de trois indicateurs qui sont :

- l'autonomie massique (en % sur la base des kg MS ingérée).
- l'autonomie énergétique (en % sur la base des UF).
- l'autonomie protéique (en % sur la base des kg MAT).

Pour une exploitation donnée, les leviers de progrès sur l'autonomie alimentaire se raisonnent en fonction du système de production qui conditionne les besoins en fourrages et concentrés, en quantité et en nature.



CLÉS DE RÉUSSITE

- Mettre en cohérence le système fourrager et la production laitière.
- Mener une réflexion sur la demande en fourrage du troupeau (taille du cheptel).
- Miser prioritairement sur la qualité de la ration de base à partir des fourrages récoltés sur l'exploitation (prairies multi-espèces avec des légumineuses).
- Bien gérer les pâturages et les périodes de fauches pour avoir des fourrages riches en MAT.



POINTS DE VIGILANCE

- Difficulté d'acceptation par les éleveurs avec prix du lait élevé.
- Raisonner le bilan fourrager à partir de ce que permet le sol et le parcellaire plutôt que des besoins des animaux présents actuellement.
- Accepter la variabilité interannuelle de la production laitière.



i RÉALISER UN DIAGNOSTIC D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET TOUCHER DES AIDES POUR AMÉLIORER SON AUTONOMIE

Exemple de l'Ain :

Dans ce département, il est possible de faire un diagnostic d'autonomie alimentaire pour lequel la région aide à hauteur de **500 €**. Suite à ce diagnostic, des aides spécifiques peuvent être demandées (informations valables en 2022):

- Investir pour mes pâturages (équipements liés à l'implantation de clôtures mobiles ou fixes, l'acquisition nouvelles d'abreuvoirs et matériaux pour la création de chemins d'accès aux pâturages). Aide financière sur la base d'une dépense éligible comprise entre 1250€ et 10 000€ HT. Taux de financement appliqué : 40% de l'assiette des dépenses éligibles.
- Diversifier l'assolement (semences). Aide forfaitaire et plafonnée à 2000€/exploitation.



→ <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/217/289-investir-pour-mes-paturages-agriculture.htm>

→ <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/70/289-diversifier-l-assolement-agriculture.htm>

Sources :

(1) *L'autonomie alimentaire des troupeaux bovins en France : état des lieux et perspectives*, idele

(2) *Réussir Lait : « Des vaches à 8500 litres sans tourteaux, c'est possible »* : <https://www.reussir.fr/lait/des-vaches-8-500-litres-sans-tourteau-cest-possible>

i POUR PLUS D'INFORMATIONS

CDA 39 - Jérôme LAMONICA
 ✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr
CDA 01 - Christophe GILLIER
 ✉ christophe.gillier@ain.chambagri.fr



RESYSTH
 Résilience des systèmes herbagers
 face au changement climatique
 sur le Massif du Jura





RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 06-2022
PARTIE 1



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



EXPLOITER LES POSSIBILITÉS DES RACES PLUS RUSTIQUES

PARTIE 1



AMENER DE LA GÉNÉTIQUE SIMMENTAL FRANÇAISE EN EXPLOITATION AOP

La Simmental est une race plus rustique et meilleure bouchère que la Montbéliarde. Amener de la génétique Simmental dans les troupeaux en AOP comté permettrait de :

- Gagner en rusticité et donc augmenter la longévité des animaux,
- Améliorer la valorisation des fourrages grossiers, notamment les prairies lors des sécheresses,
- Améliorer la valorisation bouchère des animaux de réforme et des veaux,
- Améliorer les taux, mais au prix d'une légère baisse de production laitière.

EN CHIFFRES

	MONTBÉLIARDE	SIMMENTAL
LACTATION 305 J	6 836 L	6 117 L
TB	38,7 g/kg	40,1 g/kg
TP	33,0 g/kg	33,7 g/kg

Résultats contrôle laitier, France, 2020



CLÉS DE RÉUSSITE

- Passer progressivement en troupeau croisé Simmental × Montbéliarde pour tirer partie des avantages des deux races.
- Ajuster les conditions d'élevage à la race (rations moins riches pour les Simmental, meilleure valorisation de fourrages fibreux).
- Ne pas attendre la même chose des Montbéliardes et des Simmentals ! Chaque race apporte ses qualités au troupeau.



POINTS DE VIGILANCE

- Respecter le cahier des charges du comté : uniquement les races montbéliarde et Simmental française et leurs croisements.
- Accepter un changement dans le niveau de production.
- Adapter la conduite du troupeau à des animaux plus rustiques.
- Prévoir et anticiper le changement notamment avec la laiterie (volumes produits, etc.).



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CDA 39 - Jérôme LAMONICA
✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr



RESYSTH
Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 06-2022
PARTIE 2



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



EXPLOITER LES POSSIBILITÉS DES RACES PLUS RUSTIQUES

PARTIE 2



VALORISER DES FOURRAGES DE FAIBLE QUALITÉ, DES SOUS-BOIS ET/OU DE PARCOURS

- Plus une race bovine est productive, plus elle choisit de manière sélective les plantes qu'elles ingèrent (richesse en éléments nutritifs et facilement digestibles). Les bovins rustiques broutent aussi des plantes peu alléchantes (chardons, nard raide, etc.). Ces races valorisent donc de manière généralement plus uniforme (zones pentues, recouvertes de fourrage de moindre qualité).
- Les qualités morphologiques des races rustiques (ex. onglon plus développé) permettent de limiter la dégradation des pâtures, notamment en réduisant le piétinement.
- Les races rustiques locales présentent une meilleure résistance aux conditions climatiques locales (froid, humidité, stress hydrique...).
- Outre la production de lait ou de viande, l'élevage de races rustiques permet de lutter contre leur disparition et de bénéficier d'aides (MAE/MAEC Protection des Races Menacées : 200 €/UGB/an).



CLÉS DE RÉUSSITE

- Définir les objectifs : attachement à une race en particulier, valorisation et entretien d'espaces difficilement exploitables, prestation d'écopâturage/entretien de prairies, ferme pédagogique/présentation au public...
- Bien déterminer les critères de choix : race locale, rusticité, orientation lait/viande/mixte, prix, disponibilité des reproducteurs, caractère, etc.



POINTS DE VIGILANCE

- Caractères rusticité et productivité négativement corrélés : races moins productives en conditions optimales. Utiles pour valoriser des terrains difficiles.
- Conformité aux différents cahiers des charges à vérifier.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CIA 25/90 - Didier TOURENNE

✉ dtourenne@agridoubs.com

CDA 39 - Jérôme LAMONICA

✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr

CDA 01 - Christophe GILLIER

✉ christophe.gillier@ain.chambagri.fr



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RESYSTH

Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura

RÉFÉRENCE : CHEPT 07-2022



SUR TOUT LE
TERRITOIRE



ASSOCIER LE CALENDRIER DE TRAVAIL À LA POUSSE DE L'HERBE



AJUSTER LE PIC DE BESOINS À LA RESSOURCE EN HERBE

Objectif : faire coïncider le pic de besoin des animaux (début de lactation/croissance des agneaux/veaux) avec la ressource en herbe :

- Dans les zones sans forte sécheresse estivale, décaler les besoins au printemps et en automne afin de produire de manière économique (pâturage bien valorisé (> 2 TMS/ha) : 20 à 40 €/TMS⁽¹⁾) double période de mises bas.
- Dans les zones à fort déficit fourrager estival, opter pour une stratégie basée sur les fourrages conservés (mise bas d'automne ou d'hiver) : on récolte quand on peut et on produit à partir du fourrage stocké.

PRINCIPAUX AVANTAGES :

- Sécurisation de la production.
- Mises bas groupées : périodes de moindre astreinte, lots homogènes.
- Meilleure persistance laitière pour les vaches vèlant en automne du fait de la disponibilité en herbe plus riche en fin de lactation (printemps).

(1) Coût des fourrages dans les élevages laitiers de Rhône-Alpes. De la production jusqu'à la gueule de l'animal. Réseaux d'élevage. 2009.



CLÉ DE RÉUSSITE

- Assurer une bonne récolte de foin pour produire le lait d'hiver : fauche précoce au printemps, puis intervention opportuniste en fonction de la météo.
- Grouper les mises-bas à l'automne ou à printemps pour caler les besoins des animaux sur les périodes de pousse de l'herbe. Les mises-bas d'automne permettent de produire au foin plutôt qu'à l'herbe.



POINTS DE VIGILANCE

- Veiller à l'adéquation du système alimentaire avec le cahier des charges suivi.
- Etaler le chantier de récolte en fonction de la météo / finesse.
- S'assurer de l'accord des acheteurs pour décaler la production.
- Réussir les inséminations à la période prévue (mises-bas groupées).

METTRE EN PLACE 2 PÉRIODES DE VÊLAGE

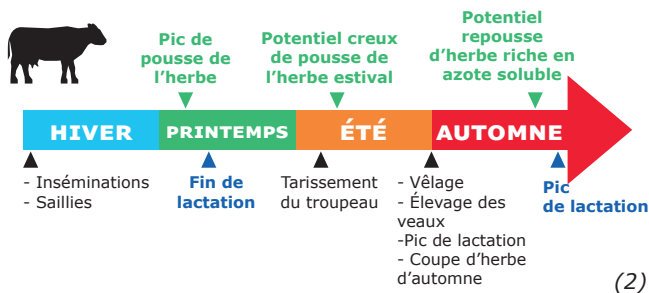
VÊLAGES DE PRINTEMPS



Période hivernale : fin de lactation et tassement.

= récoltes et qualité des fourrages moins déterminants + quantités de fourrages nécessaires moins importantes.

VÊLAGES D'AUTOMNE :



Période hivernale : pic de lactation.

= qualité + quantité des fourrages déterminantes. Limiter la part de maïs au profit de l'herbe de qualité pour limiter les achats extérieurs de correcteur azoté.

(2) D'après « Grouper les vèlages au printemps ou à l'automne ». Les Fiches techniques du réseau GAB/FRAB. Elevage. Fiche N°24.

CLÉS DE RÉUSSITE

- Production laitière majoritairement à base d'herbe pâturée.
- Être bon techniquement pour tenir dans le temps les vèlages groupés (détection des chaleurs, réussite des inséminations). Enjeu : grouper la période de vèlage sur 6 semaines. Cependant, la 2ème période de vèlage permet de rattraper les animaux pour lesquels la fécondation a échoué.

POINTS DE VIGILANCE

- Moindre étalement de la production, ce qui peut être pénalisant au niveau de certaines laiteries.
- Intervalles vèlage-vèlage plus longs avec un risque de perte de production.
- Pics de travail au printemps et à l'automne pour les vèlages.
- Une herbe trop riche chez les vaches en pic de lactation peut provoquer des problèmes métaboliques potentiels.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- CDA 01 - Christophe GILLIER**
✉ christophe.gillier@ain.chambagri.fr
- CIA 25/90 - Didier TOURENNE**
✉ dtourenne@agridoubs.com
- CDA 39 - Jérôme LAMONICA**
✉ jerome.lamonica@jura.chambagri.fr



RESYSTH
Résilience des systèmes herbagers
face au changement climatique
sur le Massif du Jura



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

UN PROGRAMME SOUTENU PAR :



COMMISSARIAT A L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU JURA

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

AIN⁰¹
le Département